



ENSEMBLE

POUR UNE RÉUNION SOCIALE ET SOLIDAIRE

LA LETTRE MENSUELLE DE LA
CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE DE LA RÉUNION

LA FONDATION CHÈQUE DÉJEUNER

Dans le cadre de son action, la Fondation Groupe Chèque Déjeuner aide les structures par une subvention d'investissement et non de fonctionnement pour les structures qui répondent aux critères et objectifs suivant :

- la création d'emploi,
- les projets dont l'existence et la finalité se situe en Métropole et dans les DOM,
- l'existence d'une capacité d'autofinancement,
- l'existence effective de la structure.

Pour toutes informations vous pouvez consulter son site : www.fondationgroupecheqdej.com

Union Régionale des Structures d'Insertion par l'Activité Economique (URSAIE)

Les SIAE un « SAS vers l'emploi durable »

Créé en 2000, l'URSAIE regroupe les SIAE (Structures d'Insertion par l'Activité Economique) qui sont positionnées sur le « secteur marchand concurrentiel », ainsi que les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) qui sont « d'utilité purement sociale ». Elles assurent le rôle de « sas vers l'emploi durable » en proposant des « parcours d'insertion » à destination d'un public éloigné de l'emploi dans le cadre d'un accompagnement social et professionnel visant à « lever les freins vers l'emploi ».

Les Structures d'Insertion par l'Activité Economique sont doublement conventionnées :

- Avec le Pole Emploi, qui reconnaît les difficultés d'accès à l'emploi classique des publics en parcours d'insertion, par « l'agrément Pole Emploi ».
- Avec la DIECCTE (direction du travail), qui vérifie les obligations d'accompagnement social et professionnel ainsi que les formations dispensées. Elle est aussi en charge de la vérification de l'efficacité des structures adhérentes qui sont tenues d'obtenir 60% de sorties dynamiques (dont 25% de CDI ou CDD de plus de 6 mois).

Outre leur participation à l'URSAIE, les membres doivent adhérer au réseau national de leur choix afin de faciliter les échanges et suivre l'évolution de notre secteur au plus haut niveau.

Un rôle de soutien et de professionnalisation des porteurs de projets



Erwan MATHIEU Délégué Régional

La fonction première de l'URSAIE est de soutenir ses adhérents dans leur professionnalisation, et plus généralement, le développement du secteur de l'IAE à la Réunion (par le développement de partenariats et l'accompagnement des porteurs de projet sur le « volet insertion »).

Le rôle de promotion du modèle économique de l'insertion par l'activité économique (IAE) se décline de différentes façons auprès de leurs partenaires.

Ainsi l'URSAIE est un membre actif du :

- CDIAE (Conseil Départemental de l'IAE) qui émet des avis, pour le directeur de la DIECCTE sur les demandes d'agrément des SIAE et veille à la bonne réalisation de notre mission d'insertion,
- DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) qui accompagne les SIAE ainsi que les associations employeuses sur leur développement et leurs pérennisation,
- CESER (Conseil Economique, Social et Environnemental Régional) qui apporte son éclairage à la Région sur l'impact de ses choix stratégiques en matière de développement,
- Conseil d'Administration de la CRES (Chambre Régionale de l'Economie Sociale) qui assure la promotion du secteur de l'Economie Sociale et Solidaire, dont l'IAE est une composante,
- Conseil d'Administration de l'IRTS (Institut Régional du Travail Social) afin d'apporter notre vision sociale et économique du Travail Social.

Des connaissances et compétences au service des partenaires



Didier TECHER : Travailleur social

L'URSAIE apporte aussi ses compétences et sa connaissance de l'IAE à ses partenaires :

- Le Conseil Général, en répondant à leur invitation au Comité d'Engagement ou en proposant des possibilités de mise en parcours pour les bénéficiaires du RSA,
- La DIECCTE avec qui l'URSAIE travaille sur des sujets variés comme l'insertion des Travailleurs Handicapés ou le pilotage de l'EDEC IAE (visant à professionnaliser les personnels permanents des SIAE),
- Le HCCP (Haut Conseil de la Commande Publique, Groupe « Mesure Sociale »), EPCI, ANRU et Intercommunalité afin d'assurer la promotion de l'utilisation forte et raisonnée des clauses sociales dans les marchés publics, en accord avec nos partenaires et les recommandations de l'Etat.

L'URSAIE est à l'initiative de différentes opérations telles que :

- le Forum de l'Insertion par l'Activité Economique organisé en 2003, afin de rapprocher les différentes SIAE.
- la Journée de l'IAE en 2008 portée par l'Université de la Réunion.
- le Carrefour de l'Insertion en juin 2010, qui a permis la convergence de l'IAE (Insertion par l'Activité Economique) et de l'AHl (Accueil, Hébergement et Insertion Sociale) au bénéfice de ses publics communs.

Les actions prévues en 2011

Pour l'année 2011, l'URSAIE souhaite développer le nombre d'entreprises d'insertion. En effet, c'est l'une de ses priorités car, aux vues des difficultés de notre territoire, l'ensemble des acteurs de l'IAE s'accordent à dire qu'il manque des entreprises pour accueillir les publics en insertion.

Suite au Carrefour de l'Insertion, l'URSAIE devrait finaliser la charte qui permettra de mieux coordonner ses actions au bénéfice des plus éloignés de l'emploi.

En participant au Haut Conseil de la Commande Publique, l'URSAIE souhaite aboutir à une utilisation plus systématique des clauses sociales permettant d'insérer ses publics auprès de ses partenaires. Elle envisage également une formation sur la mise en place de ses clauses.

L'autre priorité reste bien évidemment la relation partenariale qui doit se consolider ou se développer, notamment avec les institutions comme la Région.



L'insertion par l'Activité Economique a pour objet de permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion sociale et professionnelle. (Art. L.51-32-5, Code du travail)

Contact : 30 Rue du commerce 97460 Saint Paul
☎ 0262 45 01 87
Site internet : www.ursiae.re

**MERCI DE FAIRE VIVRE
CETTE LETTRE ET DE
NOUS PROPOSER DES
ARTICLES**



02.62.21.50.60

Appel à projets de l'Etat pour le fonds d'expérimentation pour la jeunesse

Le Haut Commissaire aux solidarités actives lance un nouvel appel à projets pour soutenir la réalisation, en 2011, de projets d'expérimentations dans le domaine de la jeunesse. Il vise à soutenir des initiatives qui contribuent à dégager des pratiques innovantes et généralisables sur la santé des jeunes.

Il concerne les projets susceptibles :

- d'améliorer la prévention de la santé et l'accès aux soins ;
- de lutter contre l'illettrisme ;
- de favoriser l'insertion professionnelle durable des jeunes éloignés de l'emploi.

Le dossier complet est téléchargeable depuis le site de la CRES

Il est à déposer le 24 mai 2011 minuit au plus tard, sur le site www.experimentationsociale.fr, rubrique « déposer un projet ».

Pour plus d'information, vous pouvez vous adresser à :

- Monsieur Serge FABRESSON référent du dossier auprès de la Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DJSCS) de la Réunion
- Madame Guilaine DAVID Correspondante régionale économie sociale et solidaire à la Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de la Réunion (DIECCTE).



LE COIN DU NET
EN S@VOIR +

<http://www.cncres.org>

Le panorama de l'économie sociale et solidaire en France et en Région.

Réalisé par l'Observatoire National de l'Economie Sociale et Solidaire, le « Panorama de l'économie sociale et solidaire en France et dans les régions » apporte un éclairage synthétique sur les spécificités et les évolutions d'un ensemble socio-économique

<http://www.vita-ressources.org>

Centre de ressource Vita

VITA a pour objet de renforcer le positionnement des entreprises conventionnées Insertion par l'Activité Economique comme forces motrices de nouvelles dynamiques territoriales pour un développement solidaire et responsable des territoires en faveur de l'emploi. Le Centre de ressources VITA présente les méthodes, outils et pratiques coproduits dans le cadre du projet VITA, initié en mai 2005 par COORACE, avec le soutien de la Délégation Générale à la Formation Professionnelle et à l'Emploi (DGEFP) et du Fonds Social Européen (FSE) et en partenariat avec d'autres réseaux de l'Insertion par l'Activité économique et de l'Economie sociale et solidaire.

CHAMBRE RÉGIONALE
DE
L'ÉCONOMIE
SOCIALE
DE
LA RÉUNION

PUBLICATION
MARS 2011

C/O MAISON DE
L'ÉCONOMIE
SOCIALE
14, BOULEVARD
DORÉ
BP 340
97467 SAINT-
DENIS CEDEX

Avec la participation de :



Cette lettre d'information est cofinancée par l'Union Européenne. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds Social Européen.

L'emploi dans l'économie sociale et solidaire

Une évolution constante des effectifs salariés

En 2008, le poids de l'économie Sociale et Solidaire (ESS) à la Réunion représente près de 10% des effectifs salariés de l'économie totale avec environ 20000 salariés.

Le nombre de salariés en 2008 a augmenté de 13% par rapport à 2005. Le niveau d'emplois dans l'ESS en 2008 est au même niveau que celui de 2006. Néanmoins, l'année 2007 est marquée par une forte augmentation du nombre de salariés par rapport à 2005.

Un éclatement du mouvement associatif au sein des 4 familles de l'ESS

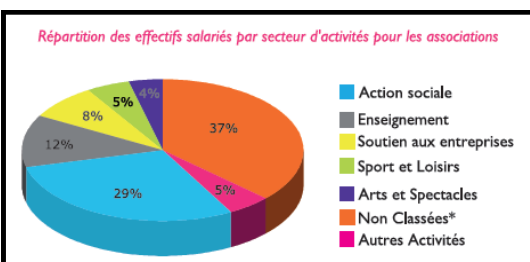
ANALYSE DES QUATRES FAMILLES DE L'ESS

2008	Établissements		Emplois	
	Nombre	% Evolution 07-08	Effectif au 31/12	% Evolution 07-08
Hors ESS	20 162	92,6%	189 164	90,5%
ESS	1 608	7,4%	19 857	9,5%
Dont Coopérative	130	8,1%	1 634	8,2%
Dont Mutuelle	43	2,7%	525	2,6%
Dont Association	1 398	86,9%	16 117	81,2%
Dont Fondation	37	2,3%	1 581	8%
Total	21 770	100%	209 023	100%

Source : Insee, CLAP 2008 — Traitement : Observatoire National de l'ESS/CRES Réunion

Selon les données de l'INSEE, en 2008 la famille associative est en pleine mutation, le nombre de structure a diminué de 8% en un an revenant à une situation similaire à 2006. Même constat pour le nombre de fondations qui diminue (-5,1% entre 2007-2008) par rapport l'année précédente.

En effet, parmi les 4 familles de l'ESS les associations ont toujours été les plus représentées en nombre d'emplois et de structures. Même si une diminution du nombre d'emplois dans ce secteur est remarquée, il n'en demeure pas moins que les associations connaissent toujours des difficultés de gestion et de sauvegarde de leur activité,



notamment face aux financements raréfiés, aux incertitudes sur les dispositifs et leurs évolutions, aux changements politiques, etc.

Ces emplois associatifs sont issus principalement du secteur de l'action sociale (4500 emplois en 2008) et du secteur de l'enseignement (1907 emplois en 2008). A noter également que les associations sont également présentes dans le domaine du sport, des loisirs, des arts, et du spectacles. Elles représentent 27% des associations employeuses. En réalité, une association issue de ce secteur porte en moyenne 3 emplois.

Les structures coopératives et les mutuelles en bonne santé.

En contre partie, les coopératives et les mutuelles affichent un taux de croissance significatif en terme d'activités et d'emplois. Sur la même période, le nombre de coopératives et de mutuelles affichent des résultats encourageants en terme d'emploi, plus de 500 (+ 5% d'emplois) sont portés par les mutuelles et plus de 1600 (+4,1%) par les coopératives.

LES COOPÉRATIVES DECOLLENT

Famille des coopératives en 2008	Effectif au 31/12		Établissements	
	Nombre	%	Nombre	%
Activités financières et assurance	960	58,8%	68	4,9%
Industrie, Construction, IAA	355	21,7%	21	1,5%
Commerce	154	9,4%	11	0,8%
Agriculture, sylviculture et pêche	81	5%	259	18,5%
Autres activités	165	10,1%	1298	92,8%
Total	1 634	100%	1 398	100%

Source : Insee, CLAP 2008 — Traitement : Observatoire National de l'ESS/CRES Réunion

Pour rappel, une coopérative est un groupement autonome de personnes réunies pour satisfaire leurs aspirations et leurs besoins économiques, sociaux et culturels communs au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement.

A la Réunion, les coopératives agricoles et bancaires sont toujours présentes et leur nombre reste relativement constant. Aujourd'hui, elles prédominent dans le domaine financier et des assurances (68 coopératives) qui emploient près de 960 salariés soit 60% des emplois coopératifs.

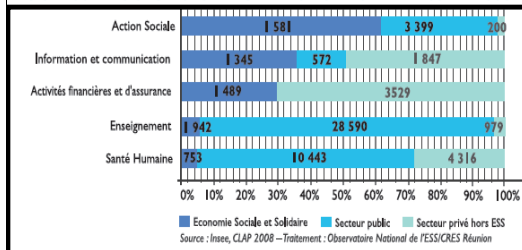
Le secteur de l'industrie essentiellement porté par le secteur agroalimentaire, emploie 355 salariés, soit 20% des emplois coopératifs.

Au regard des difficultés économiques et sociales actuelles (difficultés actuelles des entreprises nouvelles et leur taux croissant de fermeture,) et des conséquences futures, il apparaît que les modèles coopératifs offrent un formidable potentiel de développement économique. Les formes d'entrepreneuriat habituelles (entreprises individuelles, SARL, etc.) ne correspondent plus aux ambitions de certains entrepreneurs qui sont dans une démarche de coopération de partage et de démocratie participative.

Des salariés plus qualifiés et plus féminisés

A la Réunion, 45% des salariés de l'ESS sont des cadres ou des professions intermédiaires contre 33% pour l'économie hors ESS. Par sa spécificité et ses domaines d'intervention, l'ESS nécessite moins de main d'œuvre ouvrière ce qui accentue la présence des professions intermédiaires. A ce propos, force est de constater que la plupart des emplois créés dans l'ESS est présente sur des secteurs d'activités financières et d'assurance, ou de l'action sociale pour lesquels cette catégorie socio-professionnelle est la moins représentée.

ZOOM SUR LES SECTEURS D'ACTIVITÉS PORTÉS PAR L'ESS EN 2008



Les femmes représentent plus de la moitié des emplois de l'économie sociale (58 % des salariés) contre 33% pour le secteur privé hors ESS et 52% pour le secteur public. Cette prédominance des femmes peut s'expliquer par la surreprésentation dans l'économie sociale de certaines activités professionnelles plus féminisées. (Éducation santé sociale...).

Pour plus d'informations vous pouvez retrouver les chiffres clés actualisés en 2010 sur le site de la CRES: <http://www.cres-reunion.com>.